

**Urbanisme.** La concertation préalable à la création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de l'écocité Jardins des Maraîchers se poursuivra jusqu'au 7 octobre.

## Jardins des Maraîchers : un nouveau quartier à Dijon

**S**itué au Sud Est de la ville sur le site des anciens abattoirs, dans un triangle délimité à l'Ouest par la voie ferrée, à l'Est par les rues Amiral-Pierre et Ernest-Champeaux et au Sud par le boulevard de Chicago, le futur écoquartier Jardins des Maraîchers s'étendra sur une surface totale de 19 hectares. Plus de 1.500 logements seront construits, agencés autour d'îlots, reliés entre eux par des venelles et des voies mixtes donnant la part belle aux modes de déplacement doux. « 35 % de ces logements seront proposés à loyer modéré, 15 % en accession sociale et abordable et 50 % en accession libre », explique



Didier Pribetich, adjoint au maire de Dijon en charge de l'urbanisme, également premier vice-président du Grand Dijon et président des conseils d'administration de la Semaad et de la Splaad.

Bureaux, commerces et services, quant à eux, intégreront un espace central. C'est

le cabinet d'architecture Nicolas Michelin (lire notre interview d'expert page 5) qui a été retenu pour concevoir cette écocité d'un genre nouveau. Avec pour double objectif de redessiner une entrée de ville agréable et engageante et d'offrir aux habitants un lieu de vie fon-

ctionnel, cohérent et de qualité, l'enjeu du projet est de taille. « Si la voiture n'est pas bannie du quartier, elle est tolérée », précise Thierry Lajoie, directeur général de la Splaad. Il s'agit avant tout d'apprendre à cohabiter de façon intelligente. »

Le projet prévoit d'implanter les bâtiments de conception bioclimatique. Offrant des formes urbaines et architecturales variées, ce projet urbain s'identifiera également par des sur-hauteurs ponctuelles de toitures, interprétation contemporaine des toitures bourguignonnes traditionnelles. Les premiers habitants devraient emménager début 2015.

MARIANNE TARRAGON-BÉAREZ

**Formation.** À l'occasion de la venue à Dijon de la secrétaire d'État Nora Berra...

## Une nouvelle impulsion pour le contrat d'engagement de service public

**L**a secrétaire d'État à la Santé, Nora Berra, a, lors d'une visite à Dijon le 16 septembre, souhaité donner « une nouvelle impulsion » au contrat d'engagement de service public. Ce dispositif permet à ses bénéficiaires, étudiants en médecine, de percevoir une

allocation mensuelle de 1.200 euros bruts par mois, pendant toute la durée de leur cursus. En échange de quoi ils s'engagent à exercer leur métier, sitôt leurs études finies, dans des territoires victimes d'une désertification médicale. Dijon est considérée comme une ville exemplaire en matière de mise en œuvre de

ce contrat : « La Bourgogne est la région numéro un en matière de signature de CESP, avec 93 % de l'objectif atteint quand la Picardie en a signé 79 % et le Centre 67 % », a souligné Nora Berra. Quatre cents contrats ont été offerts en 2010-2011, dont 200 pour les étudiants en médecine et 200 pour les internes ; 146 seule-

ment ont été effectivement signés. Mais l'État entend maintenir ses efforts et annonce la mise en place de 400 autres contrats. Des contrats nouvelle génération qui tiennent compte pour partie des observations faites et qui expliquent le manque de succès de la première vague. P.B.

## Énergies

**UN PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE DIGOIN ET INÉO.** Le maire de Digoïn, Maxime Castagna, a signé, le 14 septembre, un contrat de partenariat public-privé (PPP) avec Inéo (groupe GDF-Suez) pour la rénovation, l'exploitation et la maintenance de l'éclairage public, la signalisation tricolore, la mise en lumière du patrimoine et les illuminations festives. D'une durée de 20 ans, ce PPP d'un montant total de 6,7 millions d'euros doit permettre de réduire de près de 40 % en moyenne la consommation énergétique de la ville.

## Sport

**LE CNDS FINANCE UN ÉQUIPEMENT À SENS.** Le Centre national pour le développement du sport, établissement public créé en 2006, intervient notamment dans le financement d'équipements sportifs destinés à augmenter le nombre de licenciés sportifs et à corriger les inégalités d'accès à la pratique. En 2011, le CNDS a engagé près de 215.000 euros dans des projets dans l'Yonne. Parmi les projets les plus importants figure l'extension et la réhabilitation du complexe omnisport René-Binet à Sens (coût total : 7,7 millions d'euros dont 900.000 émanant du CNDS), inauguré le 17 septembre.

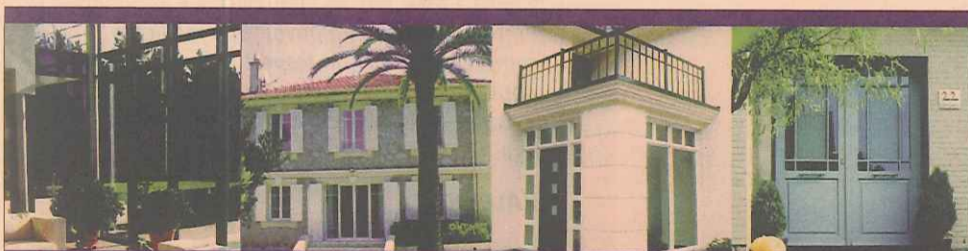
## Sécurité

**UNE NOUVELLE GENDARMERIE À SAINT-SEINE-L'ABBAYE.** La caserne de gendarmerie de la commune est à nouveau occupée par les six militaires affectés à la brigade de Saint-Seine-l'Abbaye, au terme des travaux qui ont coûté 830.000 euros au conseil général de Côte-d'Or, propriétaire du bâtiment (avec une aide de l'État de 133.000 euros). La gendarmerie est désormais abritée dans un bâtiment basse consommation. Le conseil général est propriétaire de 26 des 41 casernes de Côte-d'Or.

## Artisanat

**CONVENTION ENTRE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET LA MAAF.** La chambre régionale de métiers et de l'artisanat a signé, le 16 septembre à Dijon, une convention de partenariat avec Maaf assurances. Objectif : mettre en œuvre des actions communes en faveur de l'artisanat, afin de contribuer « au développement, à la promotion et à la valorisation des entreprises artisanales et de l'économie de proximité ». En Bourgogne, l'artisanat représente 26.179 entreprises.

en bref



### BELISOL FENETRES ET PORTES

PVC - ALUMINIUM - BOIS

La compétence Belisol vous accompagne pour la vie.

Les professionnels de Belisol vous conseilleront au mieux et vous proposeront toujours la solution adaptée à votre style de vie et à votre habitation.

- Plus de 30 ans d'expérience dans la rénovation et les maisons neuves.
- Pose soignée et finitions irréprochables.

www.belisol.com

Belisol Dijon

22, Boulevard du champ aux métiers

21800 Quetigny

Tél. 03 80 46 53 74

Dijon@belisol.com



### LES GRANDS ESSAIS ALFA ROMEO

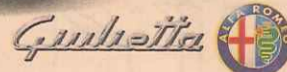
DU 1<sup>er</sup> AU 30 SEPTEMBRE

LAISSÉZ-VOUS SÉDUIRE PAR SA TECHNOLOGIE ET PROFITEZ DE 3 000 €<sup>(1)</sup> DE PRIME À LA REPRISE



Alfa Romeo Giulietta SUPER

SANS CŒUR, NOUS NE SERIONS QUE DES MACHINES



RÉSERVEZ VOTRE ESSAI SUR ALFA ROMEO . FR

(1) Valeur bénéficiaire d'une prime à la reprise de 3 000 € TTC pour toute commande d'une Alfa Romeo Giulietta Super neuve. Prime ajoutée à la valeur de reprise de votre ancien véhicule. La valeur de reprise est calculée en fonction du cours de l'Argus du jour de la reprise, applicable à la version du véhicule repris, ou le cas échéant à la moyenne des versions les plus proches de celui-ci, le cas échéant. Les cours ou les moyennes étant ajustés en fonction du kilométrage, des éventuels frais de remise en état standard et déductibles d'un abattement de 15% pour frais et charges professionnels. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, valable du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2011 dans le réseau Alfa Romeo participant. Consommations mixtes de 4,4 à 7,6 l/100 km. Émissions de CO<sub>2</sub> de 119 à 177 g/km.

## NUDANT SA

1 ter rue Antoine Becquerel 21000 CHENOVE - 03 80 515 004